



## L'assainissement apporte dignité, égalité et sécurité

On estime que 2,5 milliards de personnes, soit près de 40 pour cent de la population mondiale, vivent sans installations sanitaires adéquates. Plus de 1,1 milliard de personnes ne disposent pas de la moindre installation sanitaire. Au lieu d'utiliser des toilettes, elles vont déféquer dans des champs, des forêts et d'autres espaces ouverts.<sup>1</sup> Ou alors, elles utilisent des seaux ou des sacs en plastique, qu'elles jettent dans des fossés, le long de routes ou dans des cours d'eau. L'assainissement leur procurera de la dignité, de l'égalité et de la sécurité et, en définitive, des droits humains.

### Assurer la dignité de femmes et de filles

Alors qu'avoir des toilettes à disposition est important pour tous, l'accès à des toilettes sûres et propres apporte des avantages particuliers aux femmes et aux filles. En effet, de nombreuses femmes qui attendent la nuit pour aller faire leurs besoins en privé s'exposent à un risque de harcèlement sexuel et de viol. Affranchies de la nécessité de déféquer à l'air libre, elles n'auront plus à subir l'indignité des abus physiques ou verbaux, ou d'autres actes humiliants.

Les femmes et les filles n'ont pas seulement besoin d'installations sanitaires pour y déféquer; elles ont également besoin d'un espace privé, de nature à protéger leur dignité, lorsqu'elles ont leurs règles. La menstruation, la grossesse et la période post-natale leur deviennent très problématiques si elles n'ont nulle part pour s'occuper de leur hygiène en privé.

La présence de toilettes séparées dans les établissements scolaires amènera un plus grand nombre de filles à fréquenter l'école, et ensuite à y rester après la puberté afin d'achever leur éducation.

Les femmes accordent davantage d'importance que les hommes à l'usage d'installations sanitaires privées, mais leur voix est souvent ignorée.<sup>2</sup> Il est véritablement nécessaire de prévoir des installations sanitaires qui répondent aux besoins et aux préférences physiques et psychologiques des femmes. Cela pourra plus aisément se faire en incluant les intéressées dans l'agencement et le positionnement de ces installations.

### Des inégalités significatives à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre

Le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et l'assainissement (JMP) publie tous les deux ans des estimations de l'accès mondial à un approvisionnement en eau et à l'assainissement. Le dernier rapport, publié en 2012, indique que 2,5 millions de personnes à travers le monde n'utilisent pas d'installations sanitaires améliorées.

Il fait également état de disparités prononcées existant entre les régions et les pays. Les populations de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne sont particulièrement défavorisées sur ce plan. L'accès à un assainissement amélioré ne touche que 41 pour cent des populations de l'Asie du Sud, et 30 pour cent de celles de l'Afrique subsaharienne, alors que la moyenne pour le monde en développement est de 56 pour cent.

### Différences à l'intérieur des pays

Le rapport JMP signale également les disparités importantes qui existent dans les pays mêmes :

- Entre zones **rurales et urbaines** : 7 personnes sur 10 vivant sans assainissement habitent en milieu rural.
- Entre **riches et pauvres** : En Sierra Leone, par exemple, une personne appartenant au quintile le plus riche de la population aura 29 fois plus de chances d'accéder à des installations sanitaires améliorées et non partagées qu'une personne appartenant au quintile le plus pauvre.
- Entre **groupes ethniques** : Les populations minoritaires ont souvent plus de difficulté à accéder à l'assainissement que la population majoritaire. C'est ainsi qu'en Amérique latine, on constate souvent des disparités entre populations indigènes et non indigènes.

<sup>1</sup> Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, « Progress on Drinking Water and Sanitation : 2012 update », Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la santé, New York et Genève, 2012, p. 15.

<sup>2</sup> Bureau du Haut Commissaire des droits de l'homme des Nations Unies, « Femmes et filles et leur droit à l'assainissement », [www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/Womenandgirlsrighttosanitation.aspx](http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/Womenandgirlsrighttosanitation.aspx). Dernier accès le 17 juillet 2012.

## Protéger les personnes handicapées, âgées ou malades

Parmi les personnes les plus pauvres et marginalisées du monde figurent celles qui souffrent d'infirmités physiques, les personnes âgées, les séropositifs ou sidéens, et les victimes de maladies chroniques. Ces personnes sont également celles dont les besoins sont les plus souvent ignorés.

Les personnes handicapées se heurtent à des obstacles sociaux sous la forme de préjugés, de pitié ou de stigmatisation de la part des autres membres de la communauté. Comme elles sont souvent incapables de négocier les obstacles présents dans l'environnement naturel ou construit par l'homme, leur isolement social peut conduire à un isolement physique. Pour jouir de la dignité, de la sécurité et de l'égalité, et pour mieux être inclus dans la société, ce groupe de personnes doit impérativement bénéficier d'un assainissement amélioré.

L'assainissement peut également jouer un rôle important pour réduire le risque d'infections associées auquel ces personnes sont exposées. Il peut considérablement améliorer leur qualité de vie, et rendre beaucoup plus facile et digne la tâche des aidants à domicile de personnes souffrant de VIH/sida et de maladies chroniques.

## L'impératif de l'égalité

Le premier but de la Campagne d'assainissement jusqu'en 2015 est de mettre fin à la pratique de la défécation à l'air libre. Manifestation extrême du manque d'assainissement adéquat, la pratique de la défécation à l'air libre présente un immense problème. C'est aussi dans ce domaine que les inégalités entre les différents groupes sociaux sont les plus évidentes.

La Campagne d'assainissement jusqu'en 2015 invite instamment les gouvernements à s'y attaquer en accordant la priorité aux populations les plus pauvres et marginalisées, en particulier aux personnes handicapées, âgées et malades. Elle milite en faveur d'un engagement politique accru envers l'assainissement, d'un meilleur ciblage des financements, d'efforts coordonnés à partir de succès éprouvés, de la participation de communautés et d'individus aux prises de décisions, et d'efforts pour donner à tous l'accès à des informations et services.

Agissez pour l'assainissement en donnant le coup d'envoi à votre propre opération sous l'égide de la Campagne d'assainissement jusqu'en 2015. Visitez le site web [www.sanitationdrive2015.org](http://www.sanitationdrive2015.org) pour plus d'information.



**Présentation :** La Campagne pour l'assainissement jusqu'en 2015 s'inspire de la résolution adoptée par tous les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010, appelant à un redoublement d'efforts en vue d'atteindre la cible OMD d'une réduction de moitié de la population privée d'un accès durable à un assainissement de base. Elle est coordonnée par ONU-Eau, qui regroupe 30 entités des Nations Unies et 22 partenaires, et bénéficie de l'appui de nombreux groupes de la société civile à travers le monde.

[www.sanitationdrive2015.org](http://www.sanitationdrive2015.org)